



Madame la Directrice
Direction de l'Environnement de la province Sud
Bureau des Impacts environnementaux
6, route des artifices
BP L1
98849 Nouméa CEDEX

Nos Réf. : G-DG-EN-C-20190430-76

Objet : Début des défrichements de la route d'accès à la mine et de la phase 1 du projet Lucy

Madame la Directrice,

Lors de notre réunion du mercredi 24 avril 2019, nous vous avons informée que les défrichements de la phase 1 du projet Lucy et de la route d'accès à la mine sont prévus de débuter fin mai 2019. Conformément aux articles 1.4 et 8.1 de l'arrêté n°3390-2017/ARR/DENV du 30 octobre 2017, nous vous transmettons en pièce jointe le plan des emprises des défrichements nécessaires au regard des aménagements prévus en termes d'accès, gestion des eaux et stockage de matériaux.

Pour votre parfaite information, nous vous signalons que ces défrichements recourront aux autorisations suivantes :

- arrêté n° 1989-2013/ARR/DENV du 21 août 2013 portant dérogation relative aux espèces protégées et autorisation de défrichements par la société Vale Nouvelle-Calédonie S.A.S. pour l'extension de la carrière de limonite Sud, bassin de la Kwé, commune de Yaté ;
- arrêté n° 775-2014/ARR/DENV du 12 mars 2014 portant autorisation de défrichement pour la réalisation, par la société Vale Nouvelle-Calédonie SAS, de l'aire de stockage Nord dans le bassin versant de la Kwé Ouest, commune de Yaté ;
- arrêté n° 1839-2015/ARR/DENV du 09 juillet 2015 portant autorisation de défrichement et d'atteinte à un écosystème d'intérêt patrimonial, ainsi que dérogation à la réglementation relative aux espèces protégées pour le remblaiement, par la société Vale Nouvelle-Calédonie

Vale Nouvelle-Calédonie SAS
Société par Actions Simplifiée au capital de 426.330.600,60 € - Siège social 38 rue du Colisée 75008 Paris
Etablissement secondaire : Usine du Grand Sud, route de Kwa Neïe, Prony – 98810 MONT-DORE
Adresse postale : Immeuble Malawi – 52, avenue Maréchal Foch - BP 218 – 98845 NOUMEA CEDEX, Nouvelle-Calédonie
Tel : +687 23.50.00 – Fax : +687 23.50.75
Immatriculée sous le n° 313 954 570 R.C.S Paris – n° 82 B 085 696 R.C.S Nouméa
APE 24.45Z – TVA Intra-communautaire : FR27313954570

Vale Nouvelle-Calédonie est une société de droit français, détenue conjointement par Vale Canada limited et la Société de Participation Minière du Sud Calédonien SAS

SAS, du bassin versant Nord n° 6, dans le cadre de la sécurisation du parc à résidus de la Kwé Ouest, commune de Yaté ;

- arrêté n° 1872-2015/ARR/DENV du 16 juillet 2015 portant autorisation de défrichage et dérogation à la réglementation relative aux espèces protégées pour la réalisation, par la société Vale Nouvelle-Calédonie SAS, d'une campagne de sondages de pré-production intitulée "PP_GORO_2015", sur le plateau de Goro et pour l'élargissement d'une piste au pied de la berme du parc à résidus de la Kwé Ouest, commune de Yaté ;
- arrêté n° 2166-2015/ARR/DENV du 18 août 2015 portant autorisation de défrichage et d'atteinte à un écosystème d'intérêt patrimonial, ainsi que dérogation à la réglementation relative aux espèces protégées pour les travaux de construction et de mise en place d'un drain de dérivation des eaux de ruissellement sur le flanc sud du parc à résidus de la Kwé Ouest, commune de Yaté ;
- Arrêté n° 2857-2015/ARR/DENV portant autorisation de défrichage ainsi que dérogation à la réglementation relative aux espèces protégées pour la sécurisation, par la société Vale Nouvelle-Calédonie SAS, du talus surplombant le déversoir du parc à résidus de la Kwé Ouest, commune de Yaté, modifié par l'arrêté n° 1508-2016/ARR/DENV du 20 juin 2016 ;
- arrêté n° 1349-2017/ARR/DENV du 03 mai 2017 portant autorisation de défrichage ainsi que dérogation à la réglementation relative aux espèces protégées pour la création d'une route d'accès à la mine et l'extension de la fosse minière dans le cadre du développement de l'activité minière de la société Vale Nouvelle-Calédonie SAS, phase 2017-2020, communes de Yaté et du Mont-Dore, modifié par l'arrêté n° 894-2019/ARR/DENV ;
- Arrêté n° 3390-2017/ARR/DENV du 30 octobre 2017 portant autorisation de défrichage et d'atteinte à un écosystème d'intérêt patrimonial, ainsi que dérogation à la réglementation relative aux espèces protégées et fixant les prescriptions environnementales pour la réalisation, par la société Vale Nouvelle-Calédonie, des travaux de construction du parc à résidus secs « LUCY » et de l'usine d'assèchement des résidus DWP2, bassin versant de la Kué Ouest, commune de Yaté.

Vale Nouvelle-Calédonie SAS
Société par Actions Simplifiée au capital de 426.330.600,60 € - Siège social 38 rue du Colisée 75008 Paris
Etablissement secondaire : Usine du Grand Sud, route de Kwa Neïe, Prony – 98810 MONT-DORE
Adresse postale : Immeuble Malawi – 52, avenue Maréchal Foch - BP 218 – 98845 NOUMEA CEDEX, Nouvelle-Calédonie
Tel : +687 23.50.00 – Fax : +687 23.50.75
Immatriculée sous le n° 313 954 570 R.C.S Paris – n° 82 B 085 696 R.C.S Nouméa
APE 24.45Z – TVA Intra-communautaire : FR27313954570

Vale Nouvelle-Calédonie est une société de droit français, détenue conjointement par Vale Canada limited et la Société de Participation Minière du Sud Calédonien SAS

Conformément à nos échanges, la zone déclassée de la réserve de la forêt Nord fera partie du premier lot de défrichement.

Enfin, les aménagements à proximité du creek non pérenne KO1 pour le prolongement du drain de dérivation sud sont planifiés en février 2020.

Nous restons à votre disposition pour tout complément d'information.

Je vous prie de croire, Madame la Directrice, en l'expression de mes salutations distinguées.


Bernard Elie
Directeur des affaires publiques et économiques
Noumea, le 20/01/2019.

PJ : une carte de localisation des défrichements de la route d'accès à la mine et de la première phase du projet Lucy

Vale Nouvelle-Calédonie SAS
Société par Actions Simplifiée au capital de 426.330.600,60 € - Siège social 38 rue du Colisée 75008 Paris
Etablissement secondaire : Usine du Grand Sud, route de Kwa Neïe, Prony – 98810 MONT-DORE
Adresse postale : Immeuble Malawi – 52, avenue Maréchal Foch - BP 218 – 98845 NOUMEA CEDEX, Nouvelle-Calédonie
Tel : +687 23.50.00 – Fax : +687 23.50.75
Immatriculée sous le n° 313 954 570 R.C.S Paris – n° 82 B 085 696 R.C.S Nouméa
APE 24.45Z – TVA Intra-communautaire : FR27313954570

Vale Nouvelle-Calédonie est une société de droit français, détenue conjointement par Vale Canada limited et la Société de Participation Minière du Sud Calédonien SAS